

ASSEMBLÉE NATIONALE11 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 370

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 31 BIS

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au titre »

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.